

Marianne VOLLET-GLESS

Je suis membre de *l'Association Familles Laïques du Bas-Rhin*. Nous sommes membres d'une fédération, le Conseil National des Associations Familiales Laïques. Nous questionnons fortement tout ce qui concerne les enjeux pour améliorer le bien-être matériel et moral des familles. Dans l'ensemble des associations familiales, nous sommes parmi les rares qui ont contribué à faire évoluer la notion de famille, en disant que c'est le lieu premier, peu importe le sexe, la religion, la nationalité, etc., avec ou sans enfants. Je voudrais donc revenir sur ce désir d'enfant et sur les différentes manières techniques, sociales et économiques pour en avoir. Sur le plan technique et gynécologique, nous ne sommes pas au point, mais sur le plan politique, nous sommes tout à fait ouverts en tant qu'association familiale représentative auprès des pouvoirs publics, pour défendre chacune des personnes qui composent une famille. Les premières à devoir être défendues le plus fortement sont les femmes, parce que notre définition de la famille veut sortir absolument du modèle patriarcal et ce n'est pas simple. Ce qui n'est pas simple non plus est effectivement le désir d'enfant. J'ai envie de rappeler ce que l'on disait dans ma jeunesse : « Un enfant quand je veux, si je veux » et dans les années 1990, on rajoutait « Comme je veux », à condition de respecter la dignité de chaque personne et de respecter les conditions d'égalité ou d'égalisation dans le dialogue social. Chaque fois que l'on abordait de manière inflexible la question technique qui était posée, on essayait au moins d'examiner ces trois aspects : la personne entière ; les liens d'égalité, qui ne sont pas toujours faciles entre jeunes et vieux, entre maris et femmes, entre enfants petits et grands ; et la question de savoir si la technique est une sorte de marchandisation de quelqu'un d'autre, notamment d'autres femmes ou d'autres enfants. Je n'ai pas de réponses, mais j'aimerais beaucoup qu'il y ait des convergences. Politiquement, la question est là.

Claire DONZEL On va arrêter là cette table ronde et ces échanges pour laisser la place à des communications de nos adhérent.e.s.

TEMPS d'ÉCHANGE ENTRE LES ADHÉRENT.E.S

autour de leurs actions militantes féministes

modération : Michèle LOUP

Geneviève COURAUD

On va passer à présent à un temps complètement différent de notre Université d'été, qui concerne les adhérent.e.s qui ont souhaité s'exprimer. Un certain nombre de personnes présentes dans cette salle sont invitées à venir parler d'initiatives dont elles sont porteuses. Ainsi **Françoise Durand** va nous parler d'Olympe de Gouges, **Laure Caille** du combat de **Djemila Benhabib** et **Marie-Paule Grossetete**, du camp d'été d'OLF.

Pour commencer cette partie de notre journée, on va projeter un clip créé par une jeune association, le *Collectif des Georgette Sand*, pour dénoncer le harcèlement sexuel dont certains hommes politiques sont les auteurs. La chanson « *C'est la ouate qu'elle préfère...* » a été détournée

avec le soutien de son auteure, la chanteuse Caroline Loeb, qui a accepté de participer au clip qui s'appelle « *C'est la chatte qu'ils préfèrent...* ». C'était la réponse des Georgette's à l'affaire Baupin²¹.

Projection du clip.

Michèle LOUP

J'appelle **Françoise Durand, Laure Caille et Marie-Paule Grossetete**. Je vais donner la parole à Laure Caille qui va nous parler de Djemila Benhabib que nous connaissons bien pour l'avoir reçue à plusieurs reprises à l'Assemblée des Femmes.

Laure CAILLE

Bonjour. Je voulais remercier Geneviève de me permettre d'évoquer **Djemila Benhabib** et les graves difficultés dans lesquelles elle se trouve, ainsi que le comité de soutien qui a été lancé par plusieurs organisations, dont l'Assemblée des Femmes – j'en suis membre, *Libres Marianne*, dont je suis secrétaire générale et la *Coordination Française du Lobby Européen des femmes*. Il y a actuellement 37 associations de plus à nos côtés.

Pour la plupart d'entre vous, on ne présente plus Djemila Benhabib, qui est journaliste, essayiste, écrivaine et militante infatigable des droits humains et, en particulier, des droits des femmes.

Née en République socialiste soviétique d'Ukraine en 1972, d'un père algérien et d'une mère chypriote-grecque, tous deux scientifiques, Djemila Benhabib grandit à Oran. Depuis l'Algérie où elle a passé sa jeunesse, et après la France où elle a été exilée, elle vit maintenant au Canada et n'a cessé de se battre contre les ravages causés à la démocratie et aux droits des femmes par la montée de l'islamisme. Elle dénonce la conjonction de l'obscurantisme et du fanatisme mis au service d'un projet politique totalitaire. Je rappelle très rapidement ses livres. Le premier était « *Ma vie à contre-Coran* » en 2009, qui lui a valu le prix international de la laïcité du Comité Laïcité République, remis par **Charb**. Puis, « *Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident* » en 2012, puis la même année, « *Des femmes au printemps* », rappelant les printemps arabes. En 2013 « *L'automne des femmes arabes* ». Son dernier livre est « *Après Charlie, Laïques de tous les pays, mobilisez-vous !* » (2016).

Il va sans dire que Djemila est la bête noire des islamistes canadiens et de leurs forces supplétives totalitaristes. Menaces, intimidations en tout genre, qui toutefois ne la font pas plier et encore moins taire. Cette fois, elle doit subir une nouvelle forme d'agression : le harcèlement juridique, lequel a eu pour but de l'épuiser moralement et financièrement. Cela fait plus de quatre ans qu'elle est la cible d'une cabale judiciaire qui peut durer encore longtemps. Le premier procès en 2012 concernait trois photos d'un concours de rédaction coranique infligé à des gamines de moins de huit ans dans une mosquée des frères musulmans à Montréal. Montrer ces photos aurait constitué une violation du droit à l'image. On peut tout de même trouver tristement ironique que l'on revendique un droit à l'image quand on voile intégralement sa fille soi-même et que l'on se dérobe complètement au regard de l'autre pour ensuite, faire valoir une violation du droit à l'image. Ce procès s'est conclu en faveur de Djemila, puisque la photo litigieuse avait déjà été visible sur le site de ladite mosquée, donc le tribunal n'a pas pu faire autrement que de conclure en sa faveur.

²¹ <https://www.youtube.com/watch?v=-rLvuka4BO4>

Le deuxième procès s'ouvrira le 26 septembre à Montréal. Djemila est poursuivie pour diffamation par un établissement scolaire privé, l'école Musulmane de Montréal, pour avoir dénoncé le port du voile obligatoire pour les élèves à partir de la troisième année, c'est-à-dire neuf ans, alors même que cette institution est subventionnée par le gouvernement du Québec à hauteur de 400 000 dollars par an. C'est évidemment beaucoup d'argent et le principe de subvention de cette école par l'Etat est assez éloquent. Pour prendre connaissance de la poursuite en détail, vous pouvez vous référer au site internet de Djemila Benhabib²². Notons que des procédures de même nature visent un certain nombre d'autres militant.e.s canadiens et canadiennes, dont beaucoup de journalistes, suivant le même processus. Rappelons-nous que pour « Charlie Hebdo », tout avait commencé par un procès pour finir par la boucherie que l'on sait. C'est pourquoi un comité de soutien à Djemila Benhabib a été lancé qui, au-delà du soutien politique et financier ponctuel, aussi nécessaire qu'emblématique, est la première étape d'une fondation internationale pour la liberté d'expression qui pourrait venir en aide à des journalistes, écrivains, écrivaines, artistes, etc., menacé.e.s par ce type de harcèlement juridique.

La première phase d'action a été la rédaction d'une tribune que nous avons souhaité présenter. « Nous » signifie le comité de soutien qui se réunit régulièrement. Nous avons souhaité la présenter dans un journal dont les prises de position récentes en matière de laïcité et de droit des femmes semblaient souvent assez éloignées des nôtres, j'ai nommé « Libération ». La gageure n'était pas évidente, mais force est de reconnaître que le Directeur de « Libération » a non seulement publié le texte intégral et la liste déjà longue des premiers signataires, mais il a surtout changé le titre initial : « La liberté d'expression mise à l'épreuve de l'Islam politique » en un chapeau – comme on dit en journalisme – encore plus offensif : « *Toute la rigueur républicaine contre l'Islam radical* », ce qui nous va très bien. Quant à la liste des signataires de cette tribune de soutien en Europe et au Canada, elle s'allonge au fil des jours. Elle a été reprise successivement dans le « Frankfurter » en Allemagne, dans « Le Vif » en Belgique, dans « Le Courrier » en Suisse et dans « Le Devoir » au Québec, suscitant un mouvement de solidarité internationale très important. Actuellement, 37 associations sont signataires et si d'autres associations veulent signer, qu'elles se fassent connaître, car la liste n'est jamais close et plus il y aura de signatures et de soutiens à apporter au tribunal et aux sites, mieux ce sera.

La deuxième phase essentielle de notre action est de répondre à l'appel à soutien financier qui a été rédigé et de le diffuser largement dans nos réseaux personnels et associatifs. Il est essentiel que Djemila puisse compter sur des apports financiers, parce que les deux procès l'épuisent financièrement et l'on peut apporter tout le soutien que l'on veut, ce qui est très bien, mais un don – même minimum – serait absolument nécessaire. Voici cet appel : « *Ce procès n'est pas un fait divers, c'est une affaire politique qui, par sa nature, interpelle tous les démocrates épris de liberté. En réaction à cette grave tentative d'intimidation, plusieurs personnalités et associations ont décidé d'exprimer leur solidarité à Djemila Benhabib en organisant une campagne de financement pour l'aider à défrayer les coûts juridiques occasionnés par cette procédure. Au regard des moyens financiers dont bénéficient les écoles musulmanes de Montréal...* ». C'est quelque chose d'extrêmement important et constant. Il y a des financements – comme vous le savez – de beaucoup de pays et essentiellement des pays du Golfe qui sont quasi illimités. Forcément, les opposant.e.s s'usent les dents, le cœur et le porte-monnaie.

²² Site officiel de Djemila Benhabib : <http://djemilabenhabib.com/>

« Nous vous invitons donc à contribuer largement au fonds de soutien pour la défense de Djemila Benhabib ». Merci pour elle et j'espère qu'elle va encore gagner son procès pour pouvoir continuer à porter haut et fort la défense des droits des femmes, leur intégrité physique et morale.

Michèle LOUP

Merci Laure. Je pense qu'il serait bien que nous puissions faire une motion de soutien en faveur de Djemila, si vous en êtes d'accord. Je passe la parole à Marie-Paule Grossetete d'*Osez le féminisme*, qui va nous rendre compte du *Summer Camp* Euro-Méditerranéen, organisé par OLF du 19 au 22 août derniers.

Marie-Paule GROSSETETE

Merci à tou.te.s de me permettre de représenter l'association *Osez le Féminisme* à l'Assemblée des Femmes. Je viens dans cette assemblée depuis seulement deux ans, mais avec un plaisir infini. Je suis très impressionnée par la qualité des interventions.

Osez le Féminisme est une association dont nous avons fêté les sept ans en avril dernier. L'année dernière, l'ancienne porte-parole avait conçu, ainsi que toutes les adhérentes, un projet de *Summer Camp* européen. Pour les personnes qui ne connaissent pas *Osez le Féminisme*, c'est une association mixte et universaliste. C'est une ligue qui regroupe plus de 1 000 adhérents et adhérentes avec 22 antennes réparties dans toute la France. Je suis entrée à *Osez le Féminisme* il y a maintenant cinq ans, parce que tout à coup, j'ai enfin vu apparaître le mot « féminisme » dans le nom d'une association et ça m'a paru fantastique, tant ce terme est un qualificatif prohibé en France. J'ai été ravie d'observer que dans cette association, il y avait un très grand nombre de jeunes femmes. Je ne suis donc pas représentative de la moyenne d'âge des militantes et des militants de cette association. Cela me paraît important, non pas que je veuille faire du jeunisme à tout crin, mais cela montre un peu notre ambiance générale. Effectivement, il s'agit de pouvoir passer le flambeau et de permettre à de jeunes militantes de le reprendre. En quelque sorte, je suis une jeune militante, puisque je ne vais vraiment dans une association que depuis quatre ans, mais je suis très impressionnée par le parcours d'un grand nombre des femmes qui sont ici et qui sont militantes depuis des dizaines d'années. Dans le cadre du *Summer Camp* Euro-Méditerranéen, cette association avait pour but un rêve que l'on a présenté sous la forme d'un projet au Ministère des affaires étrangères qui a accepté d'en subventionner une partie. Nous avons également le soutien de la fondation Femmes Méditerranée. Une grande partie de ce *Summer Camp* vient de nos ressources que sont les adhésions et les dons – même les plus minimes. Le *Summer Camp* s'est déroulé à Aix-en-Provence, du 19 au 22 août.

Notre objectif était de réunir des jeunes féministes, leaders d'associations militantes de pays de l'Union Européenne et du pourtour méditerranéen sur quatre jours. Dans un premier temps, le but était de dormir sur le même site, de manger ensemble et de parler. Nous sommes toutes les unes à l'écoute des autres. L'objectif était de connaître ces femmes et d'établir un réseau durable de relations réelles et virtuelles, par le biais d'un réseau Internet que l'on va construire et améliorer.

D'autre part, il s'agissait de réfléchir à trois thématiques que je vais vous citer rapidement. Tout d'abord, nous voulions réfléchir à des thématiques et des revendications communes qui puissent être listées et reliées par des actions communes. C'est vraiment très ambitieux et au départ, ça

paraissait presque irréaliste. Au final, notre objectif a été atteint et nous sommes absolument ravi.e.s d'avoir pu réunir des militants et militantes de dix pays. Outre la France, on a eu l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la Turquie, la Pologne, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et quelques personnes se revendiquant comme étant originaires de l'Afrique de l'Ouest, mais qui ne souhaitaient pas être identifiées comme Ivoiriennes ou Maliennes. Nous avons donc réussi à développer le caractère Euro-Méditerranéen et international. Puis, nous avons eu 45 personnes représentant des associations européennes : *Le Mouvement du Nid* ; le *CFCV* ; *EndoFrance* ; *Femmes Solidaires* ; le *GAMS Sud* ; une association relativement jeune que je ne connaissais pas ayant des projets d'autonomisation économique de groupes de femmes dans divers pays du monde : le Pérou, la Roumanie ou le Sénégal, pour l'instant ; le *CEL* ; et le *lobby européen des femmes* pour les associations européennes. De plus, j'ai eu le très grand plaisir d'accueillir les Tunisiennes de la *Ligue tunisienne des Droits Humains* et une autre association tunisienne qui s'appelle Compétences Féminines. Une Marocaine représentait une association au Mali pour une alternative sur les libertés individuelles et une association algérienne, *Djazairouna*, ce qui m'a fait particulièrement plaisir, puisque je suis née et j'ai vécu en Algérie pendant seize ans.

Il y avait donc beaucoup de monde d'origines variées et en plus de ces 45 représentantes d'associations, on a eu environ une soixantaine d'autres militantes d'Osez le Féminisme qui se sont jointes au *Summer Camp*. On avait choisi trois thématiques. Une première journée était consacrée à l'autonomie économique des femmes, une seconde journée a été consacrée aux violences et la troisième journée concernait les problèmes de la santé des femmes et des droits sexuels et reproductifs. Cette journée s'intitulait : « Le corps des femmes : une histoire d'hommes ? ».

Nous redoutions de devoir faire face à une difficulté, les origines géographiques étant variées. On pensait qu'avec les problèmes également tellement variés et divers, il aurait pu être difficile de se mettre d'accord sur des revendications communes. A notre grande surprise, ça n'a pas été si difficile que ça. Par exemple, en ce qui concerne l'autonomie économique des femmes, il est apparu quelque chose de commun à toutes, à savoir qu'il y avait à valoriser le travail informel : le travail domestique, les soins aux jeunes et aux personnes âgés, le travail bénévole dans toutes les associations où l'on regorge de femmes faisant tout un travail qui n'est jamais vraiment mis en valeur. Elles ne sont jamais élues Présidente, malgré leurs petites mains bénévoles. Nous avons donc vu comment appeler des actions et valider les acquis dans ce domaine, comment organiser des journées où l'on va brûler des billets de banques en signe de désobéissance civile, par exemple, ou organiser une journée internationale de reconnaissance du travail informel. Toutes les idées et tous les travaux pourront être synthétisés et faire l'objet d'une publication et d'une mise en ligne. Je vous remercie de votre attention.

Michèle LOUP

Merci beaucoup, Marie-Paule, c'était effectivement très intéressant.

Laure CAILLE

J'ai juste une question, parce que c'est un peu nouveau pour moi. Qu'est-ce que vous auriez à répondre sur cet espace de non-mixité qui se développe de plus en plus, comme à l'université de Toulouse ?

Marie-Paule GROSSETÊTE

La position n'est pas tranchée. Dans ce *Summer Camp*, ainsi que dans les *Féministes Camp* où ces questions de mixité se posent. La réponse est qu'en fonction du type d'atelier, on va organiser un atelier mixte ou non mixte. Par exemple, les ateliers qui concernent les violences sexuelles sont quasiment toujours non mixtes. Les ateliers sur l'autonomie financière étaient mixtes.

Michèle LOUP

Merci. A ce que je comprends, la mixité dépend du sujet.

Laure CAILLE

Je voulais parler d'une non-mixité de genre et d'une mixité raciste. A Toulouse ou à Paris, il y a des ateliers interdits aux hommes, mais surtout interdit aux blancs. C'est tout autre chose et je peux vous dire que toutes les associations que j'ai aujourd'hui le plaisir de représenter à propos du comité de soutien à Djemila Benhabib et dont je fais partie, ont une position très claire sur le sujet. Dans une société républicaine, la ségrégation raciale et de genre est absolument insupportable.

Michèle LOUP

Merci pour ces précisions. Je vais passer la parole à Françoise Durand qui va nous parler de l'association qu'elle a créée en l'honneur d'Olympe de Gouges.

Françoise DURAND

Ça fait maintenant plusieurs années que je représente à l'Assemblée des femmes, l'association *Olympe de Gouges Aujourd'hui* (ODGA), et que nous nous battons pour sa reconnaissance nationale.

Au cours de l'université d'été - 2014 de l'Assemblée des Femmes, nous avons évoqué ce qu'avait été son œuvre et son action, pour qu'elle puisse entrer au Panthéon. Au cours de cette année-là, je crois, le Président des monuments historiques avait organisé une consultation en ligne pour l'entrée de grandes figures au Panthéon, et **Olympe de Gouges** était arrivée en tête, mais on n'a pas suivi cet avis et finalement, ce sont deux femmes et deux hommes qui sont entrés au Panthéon. Evidemment, ils ont toute leur valeur, ce sont quatre résistants dont je ne rappellerai pas les noms, puisque tout le monde les connaît – ils sont au Panthéon. L'Assemblée des Femmes et toutes celles qui s'étaient battues pour qu'Olympe de Gouges entre au Panthéon ont été fort déçues. Nous avons réfléchi à ce que nous pouvions faire à l'Assemblée des Femmes et à l'association Olympe de Gouges – qui s'est créée à ce moment – et le projet est maintenant de la voir entrer à l'Assemblée nationale, avec une sculpture et la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. En effet, l'Assemblée nationale avait été le principal lieu de son action, donc nous estimions qu'elle devait être le lieu privilégié de sa reconnaissance. Au cours de l'année 2014-2015, nous avons rencontré la délégation des femmes de l'Assemblée nationale avec **Catherine Coutelle** et tous les membres de la délégation qui nous ont fort bien reçues. Ils nous ont donné leur appui

sans réserve. Nous avons rencontré la présidence de l'Assemblée nationale qui semblait favorable et finalement, quelques mois plus tard, la présidence a voulu réaliser ce projet à l'initiative duquel notre petite association était un peu. Nous remercions donc l'Assemblée nationale qui a bien compris l'intérêt de ce projet symbolique. En effet, aucune femme ne possède de buste à l'Assemblée nationale. La seule femme aujourd'hui présente dans ces lieux, est l'allégorie de Marianne, mais il n'y a aucune femme réelle, donc Olympe de Gouges pourrait être la première femme à y entrer.

Est-il utile que je rappelle brièvement quelques aspects de l'action d'Olympe de Gouges ? Je suis persuadée que vous la connaissez fort bien. Néanmoins, je rappellerai qu'elle a écrit la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne et qu'elle a été la première à vouloir inscrire les droits des femmes dans la loi. **De ce point de vue, nous la voyons comme la fondatrice des droits des femmes dans notre pays, avec l'idée-force de la déclaration, l'universalité des droits et l'égalité des sexes.** Elle interpelle le genre masculin et ne compte pas sur les hommes, uniquement sur les femmes. Très moderne, elle leur donne des moyens d'émancipation en les appelant au rassemblement et à la solidarité. Je n'insisterai pas plus longtemps sur la déclaration, mais Olympe de Gouges s'est illustrée d'autres manières. Si l'émancipation des femmes a été une constante de sa vie et sa passion, son œuvre politique et littéraire embrasse de nombreux autres aspects de toutes les injustices. Elle a formulé des réformes sociales avec et pour le peuple. Elle a été la première à demander une caisse patriotique pour soulager la misère et des aides publiques pour les chômeurs, qui ne se sont réalisées qu'un siècle plus tard, en 1848. Elle a été la première « assistante sociale », et a demandé un impôt sur le luxe. D'autre part, elle était démocrate et a agi pour que la démocratie progresse. Par exemple, elle était pour le vote par tête aux Etats Généraux. Elle redoutait que Robespierre impose sa dictature, donc elle n'a pas hésité à le défier et à faire appel au peuple dans son discours des trois urnes. Elle a demandé à la Convention, alors que la France était envahie par les armées monarchistes, une consultation du peuple pour connaître le régime le mieux adapté à la situation : la République, la Monarchie ou un gouvernement fédéral. A la suite de cette prise de position, elle a été guillotinée en novembre 1793.

Pour revenir à l'actualité, où en sommes-nous en 2016 ? Malheureusement, l'inauguration de la statue d'Olympe de Gouges n'a pas pu avoir lieu l'an dernier à l'occasion du 70^e anniversaire de l'entrée des premières femmes au Parlement, parce que le sculpteur n'avait pas terminé son œuvre. Cela a de nouveau été une grande déception et finalement, l'Assemblée nationale a maintenu malgré tout sa confiance au sculpteur. Pour ma part, je me suis déplacée pour le voir dans le Loir-et-Cher et je l'ai vu en juin dernier. La statue était bien avancée et même si elle était en trois morceaux, le travail me semble remarquable. Il y a une tête en marbre veiné avec une coiffure du XVIII^e siècle qui présente un visage très intelligent, avec une robe décolletée en marbre un peu veiné et de couleur différente. C'est assez réussi. En juin, il m'avait dit que la statue serait terminée à la fin août, à savoir dans les jours qui arrivent ; donc on va savoir très vite s'il a tenu ses délais cette fois-ci, mais je pense que oui, car quand je l'ai vue, la statue était quasiment terminée. L'inauguration sera fixée par l'Assemblée à partir du moment où l'on aura la certitude que l'œuvre y est bien présente.

Je crois que montrer Olympe de Gouges à l'Assemblée nationale a une valeur symbolique évidente, puisque pendant 200 ans, elle a été ignorée et volontairement oubliée. Evidemment, ce

n'est pas la seule et je pense que si elle entre à l'Assemblée nationale, d'autres suivront. La reconnaissance des femmes qui nous ont précédées est une nécessité pour bien inscrire notre combat dans le présent.

Michèle LOUP

Merci beaucoup, Françoise, pour ta conviction et ta persévérance pour faire aboutir ce projet formidable, parce qu'il est vraiment très important que cette femme entre à l'Assemblée nationale. Elle disait que les femmes avaient le droit d'aller à l'échafaud, mais que le droit d'aller à la tribune leur était refusé. A mon sens, c'est encore plus important que le Panthéon. Merci beaucoup à vous trois. Il y a des questions.

De la salle

J'ai un petit point d'information. Il existe une bande dessinée qui retrace la vie et l'œuvre d'Olympe de Gouges. Nous avons exposé cette BD et nous avons fait intervenir Nicole Pellegrin, qui est une historienne féministe. Je voulais vous demander si vous saviez que l'Assemblée nationale avait pris une initiative malheureuse, en faisant imprimer la déclaration des droits des femmes sur un tablier.

Joe MERCIER

Je souhaite ajouter qu'il existe une pièce de théâtre sur Olympe de Gouges, que certaines ont peut-être vue. On pensait à cette pièce pour l'un des événements de votre association. Ce serait formidable et ça conviendrait parfaitement. Le metteur en scène met Olympe de Gouges en scène dans un dialogue avec Robespierre. C'est très intéressant et c'est de très bon niveau, même si ce n'est pas toujours facile à saisir, mais c'est tout de même d'un bon niveau intellectuel. Il s'agit de la compagnie de la Belle Etoile que vous pouvez trouver sur Internet.

Françoise DURAND

Oui, bien sûr, je connais cette pièce de théâtre et je l'ai même vue. D'ailleurs, il y a plusieurs pièces de théâtre sur Olympe de Gouges, dont une qui se tient au théâtre de Montparnasse dans le XIV^e arrondissement et qui est aussi de très bon niveau. Je voulais vous dire qu'il va y avoir une exposition au musée Lambinet à Versailles sur Olympe de Gouges. Ce sera au cours du mois de novembre, puisqu'elle a été guillotinée le 3 novembre, donc durant ce mois, il y aura une série d'initiatives. D'autre part, pour ce qui concerne notre association – j'ai oublié de le dire – nous allons faire une soirée sur l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui, c'est-à-dire au temps d'Olympe de Gouges et aujourd'hui. Cela aura lieu au Ministère des outre-mer le 17 novembre et vous serez invitées ; j'espère que l'on pourra aussi vous communiquer la date de l'inauguration. Peut-être que l'Assemblée nationale acceptera des invitations pour l'Assemblée des Femmes, mais je n'en doute pas.

De la salle

J'en profite pour dire qu'au musée Lambinet, il y a une très belle sculpture de Théroigne de Méricourt faite par une femme, Julie Charpentier. Cette sculpture n'est pas connue du tout et c'est

très émouvant. Le musée Lambinet est un très beau musée à visiter et l'on y trouve plusieurs œuvres de femmes.

Michèle LOUP

Je vous propose de clore les débats de la journée Je vous remercie et vous souhaite à toutes et à tous une très bonne soirée dans cette jolie ville de La Rochelle.